

Feuille d'information pour la demande de renseignements

Dans le cadre de la Loi fédérale sur la Protection des Données (LPD) et de l'Ordonnance relatif (OPD)

1. Informations générales

La ZEK (Association pour la gestion d'une centrale d'information de crédit) a pour but d'administrer un organisme de déclaration et de renseignement sur les personnes intéressées par un crédit, par un contrat de leasing ou une carte de crédit, ainsi que sur les obligations et la solvabilité de débiteurs, signataires de contrats de leasing et titulaires de cartes de crédit. En outre, les publications officielles parues dans les bulletins officiels cantonaux sont mémorisées.

L'Association est une personne juridique. Elle est inscrite au registre du commerce.

Seuls les membres de l'Association ont accès à la banque de données, dans le but de contrôler la solvabilité de ses propres débiteurs, titulaires de comptes et personnes intéressées à prendre un crédit, ainsi que la solvabilité des demandeurs de cartes de crédit, de cartes chèque, de cartes de distributeurs automatiques d'argent, d'ouverture d'un compte, de signature de contrats etc. Toute autre utilisation de données ZEK pour d'autres buts est interdite.

La banque de données ZEK est enregistrée auprès du Préposé fédéral à la protection des données sous le numéro 199500586. Ce registre est public et peut être consulté gratuitement auprès du Préposé à la protection des données.

2. Droit d'information (art. 25 LPD)

Toute personne peut exiger du détenteur d'une banque de données qu'il lui révèle si des informations la concernant sont traitées; elle doit adresser une demande par écrit et prouver son identité. Le détenteur de la banque de données donne le renseignement par écrit dans les 30 jours. La demande peut être envoyée avec le formulaire à l'adresse suivante.

Pour prouver son identité, il faut adjoindre une photocopie bien lisible d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité ou passeport) faisant état du nom, du prénom, de la date de naissance et la signature. Aucun renseignement n'est donné avant que le secrétariat du ZEK n'ait reçu le formulaire dûment rempli. D'une façon générale, aucun renseignement n'est communiqué par téléphone.

Normalement, les renseignements sont gratuits. Une redevance peut cependant être demandée en vertu de l'article 19 de l'OPD si les informations mémorisées concernant le demandeur ont déjà été communiquées dans les douze derniers mois et n'ont pas été modifiées depuis.

3. Le droit à la correction de fausses données (art. 32 LPD)

Chacun a le droit de faire corriger les fausses données en ZEK. Pour ceci, veuillez vous adresser directement à l'institution qui a transmis les données. Cette institution figure sur l'extrait de la banque de données.

ZEK, Case postale, 8048 Zürich

Demande de renseignement

La demande de renseignements est interdite aux tiers.

Demandeur:

Prénom/Nom: Date de naissance:

Adresse: Langue de correspondance (Marquer d'une croix):

NPA/Lieu: allemand français italien

Ancienne Adr.:

NPA/Lieu:

Date: Signature:

Demande de renseignement per la poste à partir de ZEK, Case postale, 8048 Zürich avec:

⇒ PIÈCES JOINTES: **Photocopie d'une pièce d'identité officielle** (carte d'identité ou passeport) faisant état du nom, du prénom, de la date de naissance et la signature